

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES



VILLE DU VAUCLIN

MARCHE PUBLIC
DE FOURNITURES

ACQUISITION D'ENGINS NEUFS DE TRAVAUX PUBLICS PAR LA VILLE DU VAUCLIN

AVIS D'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE
(A.A.P.C.)

Marché à procédure formalisée en application des articles R2124-2 1° et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique.

POUVOIR ADJUDICATEUR

VILLE DU VAUCLIN
2, Rue Collignon
97280 LE VAUCLIN
Tél : 05.96.74.40.40

Statut : commune
Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Adresse Internet : <https://ville-vaucelin.fr/>
Profil acheteur : <https://marches-securises.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenus :
Points de contacts susmentionnés.

OBJET DU MARCHÉ

L'avis concerne un marché

Objet : Acquisition de deux engins neufs de travaux publics

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de fournitures : Achat

Lieu principal de livraison : 97280 Le VAUCLIN

Code NUTS : FRY

CPV principal :
Lot n°1 : 34134200-7
Lot n°2 : 43261000-0

Conformément à l'article L2112-2 du code de la commande publique, le titulaire doit obligatoirement respecter les éléments à caractère environnemental définis dans les pièces techniques.

Les prestations sont traitées pour partie à prix unitaires et pour partie à prix forfaitaires.

Dévolution en marchés séparés

Lot n°1 Acquisition d'un camion Polybenne neuf

Lot n°2 Acquisition d'une Pelle hydraulique à chenilles neuve

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

Le marché a une durée prévisionnelle de 48 mois.

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant du marché est de 5 %
Cette retenue de garantie ne peut être remplacée que par une garantie à première demande.

CANDIDATURE

Présentation de candidature :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont :

Aptitude :

L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant : Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers

Capacité économique et financière :

Autorisation d'indiquer en lieu et place le chiffre d'affaires moyen pour le nombre d'exercices requis.

Indications concernant le chiffre d'affaires annuel spécifique aux prestations objet du marché sur 3 ans.

Capacité technique et professionnelle :

Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.

PROCEDURE

Procédure : Appel d'offres ouvert

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

Numéro de référence du marché : MF02-2023

La présente consultation fait suite à une précédente consultation déclarée sans suite.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/09/2023

Date limite de réception des offres : 17/10/2023 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par Par mandat administratif.

Modalités de financement des prestations : Le financement du présent marché est assuré pour partie par des subventions publiques, et pour partie par les fonds propres de la Commune.

Le marché s'inscrit dans un projet ou un programme financé par des fonds communautaires :
Mission sargasse

Avis périodique : Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres, en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements.

INSTANCES CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS

Tribunal Administratif de la Martinique

12, Rue du Citronnier

Plateau Fofu - CS 17103

97271 Schœlcher

MARTINIQUE

Tél : 0596 71.66.67

Fax : 0596 63.10.08

Courriel : greffe.ta-fort-de-france@juradm.fr

Adresse Internet (URL) : <http://martinique.tribunal-administratif.fr>

Service pour renseignements sur recours
Tribunal Administratif de la Martinique
12, Rue du Citronnier
Plateau Fofu - CS 17103
97271 Schœlcher MARTINIQUE
Tél : 0596 71.66.67
Fax : 0596 63.10.08
Courriel : greffe.ta-fort-de-france@juradm.fr
Adresse Internet (URL) : <http://martinique.tribunal-administratif.fr>

CONDITIONS DE REMISE DES CANDIDATURES

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

SIGNATURE DES DOCUMENTS TRANSMIS PAR LES CANDIDATS

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) électroniquement tant à la réception des offres, que lors de l'attribution.

En cas de signature électronique volontaire des documents de la candidature ou de l'offre de la part des candidats, celle-ci se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.